



DOSSIER DE CANDIDATURE Section Sportive Scolaire HANDBALL

- Date buttoir pour adresser son dossier de candidature : **le vendredi 20 Mars 2026 au plus tard** (format papier ou numérique).
- Invitation après étude des dossiers : **le 29 Avril 2026 de 09h00 à 11h30**

Collège Georges Gouy
1 chemin du stade – 07600 Vals-les-Bains
Tél. 04 75 37 46 35
Mél. ce.0070846g@ac-grenoble.fr



De la 6^{ème} à la 3^{ème}



Chers parents,

En remplissant ce dossier, vous vous apprêtez à demander l'intégration de votre enfant dans une **Section sportive scolaire**. Mais en quoi cela consiste ?

FINALITE

La section sportive scolaire handball offre aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, un complément de pratique sportive, leur permettant d'élever leur niveau de compétences dans la spécialité et, plus généralement, de **s'épanouir dans leur scolarité au collège**.

LES OBJECTIFS AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE

- Permettre à tout élève volontaire, motivé d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional voire national.
- Proposer un enseignement facultatif sportif qui s'adresse à la fois **aux filles et aux garçons**.
- Accompagner les élèves de ce dispositif vers une **réussite sportive et scolaire**. Notamment en préparant les détachements comités, sections sportives lycées voire les pôles.
- Développer le « **vivre ensemble** » et la citoyenneté à travers des actions aux quotidiens (une séance Handisport avec le comité handisport, des ateliers CDOS (comité départemental olympique et sportif, la formation à l'arbitrage, une journée d'intégration, des mini séjours, ...).
- Renforcer les bonnes pratiques d'un « **sport-santé** » : nutrition, hygiène de vie, prévention du dopage, récupération. (Diététicienne et atelier dopage avec le CDOS).
- L'accomplissement personnel des élèves.

FONCTIONNEMENT

- **3h30 de pratique du handball / semaine** (1 séance d'entraînement de 2H et 1 séance d'1H30) sur les horaires habituels de l'établissement (entre 8h10 et 16h35).
- Les séances seront encadrées par le professeur d'EPS coordonnateur et le salarié du **club du EAMHB, entraîneur titulaire d'un BPJEPS handball, soutenu par le Conseil Départemental d'Ardèche et le Comité Drôme-Ardèche**.
- Nous attendons de ces élèves qu'ils soient inscrits à l'Association sportive afin de représenter le collège lors des compétitions et de vivre une aventure humaine sur la saison à venir, cela passera pour certains par les cross, les départementaux d'athlétisme, les jeux de l'UNSS pour les 6ème et 5ème... et bien sûr les compétitions de Handball.
- **Ces élèves ne pourront pas s'inscrire en LCE (section européenne), LCA (latin) et Italien Bilingue proposée au collège.**
- **L'enseignant, responsable de la section sportive handball, s'occupera du suivi des élèves** (séances sportives, résultats scolaires, comportement). Dans le cas d'un investissement insuffisant dans le travail scolaire, l'accès de l'élève aux séances de handball pourra être limité voire suspendu.
- L'infirmière du collège se chargera du **suivi médical** au cours de l'année scolaire.

Nos partenaires :

Le club EAHMH, le comité Drôme Ardèche de handball, le CDOS, le comité Handisport, ...

NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous disposons d'un gymnase attenant à l'établissement. Pas de perte de temps dans les transports ou déplacements à pied lors des séances. Ainsi, le temps de pratique est optimisé.



COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant le dossier de sportive handball année **2026-2027**, au collège Georges Gouy 1 chemin du stade 07600 Vals les Bains avant le 20 Mars 2026.

ADMISSION ET RESULTATS

L'admission sera prononcée par une commission qui se réunira le Jeudi 30 Avril 2026. Cette commission sera composée d'un membre de l'équipe de direction, du responsable de la section sportive scolaire handball, de l'éducateur sportif chargé des entraînements et d'un ou deux membres de l'équipe pédagogique du collège. **L'étude du dossier (fiche de candidature, bulletins scolaires, lettre de motivation)** permettra à la commission de donner un avis sur la candidature. Cette décision sera communiquée aux familles par courrier. Il appartiendra ensuite à l'inspecteur d'académie de l'Ardèche de prononcer l'admission définitive du candidat à la section sportive.

IMPORTANT !! Si la candidature de votre enfant est retenue, vous devrez **formuler une demande de dérogation** (au titre du motif « parcours scolaire particulier ») auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Privas, **même si le collège Georges Gouy est votre collège de secteur : 04.75 .66. 93.01 / ce.dsden07@ac-grenoble.fr**

HISTORIQUE DE LA SECTION SPORTIVE

Créé en 2019 pour les 6^{ème}.

1 élève a été orienté vers le pôle espoir, actuellement joueuse en N2.

6 élèves détectés par le comité Drôme Ardèche en -13 ans.

4 élèves détectés en - 15 ans.

2 Jeunes arbitres sont actuellement T1 et poursuivent leur formation en PPF (parcours de performance fédérale) de la fédération.

2 joueurs jouent actuellement en championnat de France -18.

CONTACTS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

M. CAYRON, responsable de la section sportive handball, fabien.cayron@ac-grenoble.fr

Mme PEDARD, principale du collège, ce.0070846g@ac-grenoble.fr

Documents à fournir avec cette fiche de candidature le vendredi 20 Mars 2026 au plus tard :

- Le dossier d'inscription rempli
- Copie des bulletins trimestriels ou semestriel.
- Une lettre de motivation de l'élève candidat, Signature de la charte, Droit à l'image signé.